



## **Relevé de décisions de la réunion du vendredi 8 janvier 2021 des neuf organisations de retraité-es, par visioconférence.**

Les neuf organisations, réunies le vendredi 8 janvier 2021, décident :

**Loi « autonomie » et préparation de l'audience avec le cabinet Bourguignon**, le 13 janvier de 9 h à 10 h maximum, en visio.

Marylène Cahouet et Didier Hotte travaillent ensemble ce jour à 17 h et proposent pour lundi un plan d'intervention de deux fois 5 minutes. Ce sont eux deux seulement qui répondront à leur interlocuteur.

Chaque organisation est présente en visio par une seule personne.

Marylène demande au cabinet l'autorisation d'enregistrer, si c'est possible, pour que tout le monde visionne ensuite la réunion.

**Didier Hotte échelonne l'envoi des communiqués :**

- L'augmentation des pensions de 0,4 % à 9 organisations (envoi début de semaine 11 ou 12 janvier)
- L'évolution du pouvoir d'achat et du niveau de vie, selon le COR, à 9 organisations.
- La pandémie, à 7 organisations.
- L'absence de réponse de E. Macron (à modifier sur le 0,4 %), à 7 organisations.

**Les 9 organisations envoient en interne aux équipes :**

- L'argumentaire COR de 2 pages
- L'argumentaire perte d'autonomie de 3 pages

**Actions**

Les 7 relancent la pétition et incitent leurs équipes à des signatures physiques et en ligne.

L'UCR-CGT prend en charge financièrement le mailing (avec d'autres qui approuvent ?), ce qui permettra d'en mesurer l'efficacité.

Conférence de presse le 14 janvier (invitation envoyée par Didier Hotte lundi 11 janvier)

Rencontre avec le cabinet de la ministre (ce qui n'arrive pas tous les jours),

**Suggestion aux équipes d'une distribution d'un tract devant les centres de vaccination** avec un texte adapté qui sera bien perçu (Didier écrit sur santé, pouvoir d'achat, finances, âgisme). Ce tract pourra être distribué également ailleurs.

**Les 9, compte-tenu de la situation, sont d'accord pour repousser la journée d'actions prévue fin janvier en mars**, à repréciser lors de la prochaine réunion.

**Prochaine réunion des 9 organisations** : mercredi 3 février à 14 h, en visioconférence organisée par la FSU.





## **Relevé de décisions de la réunion du vendredi 8 janvier 2021 des neuf organisations de retraité·es, par visioconférence.**

Les neuf organisations, réunies le vendredi 8 janvier 2021, décident :

**Loi « autonomie » et préparation de l'audience avec le cabinet Bourguignon**, le 13 janvier de 9 h à 10 h maximum, en visio.

Marylène Cahouet et Didier Hotte travaillent ensemble ce jour à 17 h et proposent pour lundi un plan d'intervention de deux fois 5 minutes. Ce sont eux deux seulement qui répondront à leur interlocuteur.

Chaque organisation est présente en visio par une seule personne.

Marylène demande au cabinet l'autorisation d'enregistrer, si c'est possible, pour que tout le monde visionne ensuite la réunion.

**Didier Hotte échelonne l'envoi des communiqués :**

- L'augmentation des pensions de 0,4 % à 9 organisations (envoi début de semaine 11 ou 12 janvier)
- L'évolution du pouvoir d'achat et du niveau de vie, selon le COR, à 9 organisations.
- La pandémie, à 7 organisations.
- L'absence de réponse de E. Macron (à modifier sur le 0,4 %), à 7 organisations.

**Les 9 organisations envoient en interne aux équipes :**

- L'argumentaire COR de 2 pages
- L'argumentaire perte d'autonomie de 3 pages

**Actions**

**Les 7 relancent la pétition** et incitent leurs équipes à des signatures physiques et en ligne.

**L'UCR-CGT prend en charge financièrement le mailing** (avec d'autres qui approuvent ?), ce qui permettra d'en mesurer l'efficacité.

**Conférence de presse le 14 janvier** (invitation envoyée par Didier Hotte lundi 11 janvier)

**Rencontre avec le cabinet de la ministre** (ce qui n'arrive pas tous les jours),